



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHARTRES-DE-BRETAGNE

Séance du lundi 15 décembre 2025

DELIBERATION N°116/2025

Ressources humaines – Tableau des effectifs - Avancements de grade 2025 et évolution de l'organigramme

L'an deux Mil vingt-cinq, le 15 décembre, le Conseil municipal de la Commune de CHARTRES-DE-BRETAGNE s'est réuni, en salle du Conseil municipal à la mairie de Chartres-de-Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Philippe BONNIN, Maire, après avoir été convoqué le 9 décembre 2025 conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 19h00

Membres en exercices : 22

Présent(e)s : 18

Absent(e)s excusé(e)s avec pouvoir : 3

Absent(e)s : 1

Votants : 21

Présent.e.s (18) : M. BONNIN Philippe, M. GEFFROY Patrick, Mme POULAIN Florence, Mme JOALLAND Dina, M. LE BORGNE David, Mme LOUIS Marie-Micheline, M. BABOUR Mokrane, Mme KOUBA Maryline, Mme BOUCHERON Patricia, M. MUTSHE Jean-Pierre, M. GIRAUD Paul, Mme BLANCHET Annick, Mme BONNET Catherine, M. GAUTIER Roger, Mme BENTZ Nathalie, Mme VANNIER Véronique, M. BOSSARD Emmanuel, Mme HANANE Ghizlane

Absent.e.s ou excusé.e.s avec pouvoirs : (3)

M. LOUIS Jean-Marc donne pouvoir à M. GEFFROY Patrick

M. DANGE Roger donne pouvoir à M. GIRAUD Paul

Mme GLAZIOU Hélène donne pouvoir à Mme LOUIS Marie-Micheline

Absent.e.s: (1)

Mme BOSSARD Anne-Laure

Secrétaire de séance : Mme HANANE Ghizlane

La séance est levée à 22h00

DEL116/2025 (4.1.2) : Ressources humaines – Tableau des effectifs - Avancements de grade 2025 et évolution de l'organigramme
Rapporteur : Monsieur Giraud

Pour l'année 2025, suite à la mise en œuvre de la procédure indiquée dans les Lignes Directrices de Gestion (LDG), 2 avancements de grade sont proposés au 1^{er} novembre 2025 :

- Pôle « Sports – Vie associative – Communication – Citoyenneté » :
 - 1 agent au grade d'Educateur des APS Principal 2nd classe vers le grade d'Educateur des APS Principal 1^{ère} classe

- Pôle « Administration – Finances »
 - 1 agent au grade d'attaché vers le grade d'attaché principal.

Par ailleurs, faisant suite à la réorganisation de la médiathèque, il est proposé de modifier l'organigramme en flétrissant l'un des 4 postes en poste de responsable de service et en flétrissant les postes de gestionnaire ressources humaines en B2.

Ceci exposé,

Vu le tableau des effectifs (**annexe 26**) ;

Vu l'organigramme modifié (**annexe 27**) ;

Vu l'avis favorable du CST en date du 27 novembre dernier ;

Vu l'avis favorable de la commission Administration générale-Finances réunie le 2 décembre 2025.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Adopte au 1^{er} novembre 2025 les 2 avancements de grade tels que présentés ci-dessus ;
- Accepte de modifier le tableau des effectifs et l'organigramme en conséquence.

Pour extrait conforme

Le Maire

La Secrétaire



Philippe BONNIN

Ghizlane HANANE